

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/07/2025 - 14642 - 1998 B 02389 - 421 216 151 - A D H CONSTRUCTION

A.D.H Construction

Société à responsabilité limitée au capital de 7622 Euro
Siège social : 14 bis rue des Emancipés à Montgeron (91230)

RCS EVRY B 421 216 151 (98B02389)
SIRET 421 216 151 000 17

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Devant statuer sur les comptes de l'exercice clos

Le 31 Décembre 2023

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY



Le : **08 JUL. 2025**

Numéro : **14642**

Monsieur,

Votre gérant vous a convoqué en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous soumettre les comptes de votre *vingt troisième exercice social*, clos le **31 Décembre 2023**, et pour vous permettre de délibérer sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- Lecture du *Rapport de Gestion* de la séance et examen des *comptes de l'exercice 2023*
- Délibération sur l'*approbation des comptes* dudit exercice.
- Délibération sur l'*affectation du résultat*.
- Délibération selon l'article 50 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.
- Quitus à la Gérance.
- Pouvoirs en vue des dépôts légaux.

XXXX

Les comptes qui vous sont soumis ont été établis conformément aux règles du plan comptable général révisé.

Les règles et méthodes comptables retenues sont détaillées dans l'annexe.

XXXX

1- ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS **LE 31 DECEMBRE 2023**

Au cours de l'exercice, votre Société a mis en place sa politique commerciale, et a prospecté de nouveaux clients par des opérations ponctuelles de publicité.

Votre *chiffre d'affaires net HT* s'est donc élevé à **22328,33€**.

Les *charges d'exploitation HT* se montent à **21983 €**.

L'ensemble des postes se solde par un *résultat courant avant impôts* de **345,33 €** et un *bénéfice de l'exercice* d'un montant de **345,33 €**.

2- **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE.**

La Société a supporté certaine période d'inactivité et l'arrêt de travail pour maladie de son gérant. Elle n'a pu conclure certains marchés. Au vu de la concurrence vive du marché, elle poursuit sa politique de prospection et de publicité plus vive auprès des petits chantiers.

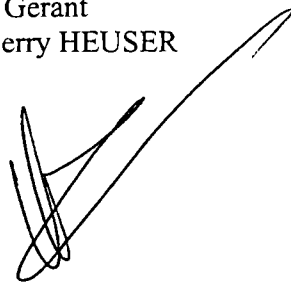
3- **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Votre gérant vous demande d'affecter, conformément à la loi, le bénéfice net comptable au report à nouveau bénéficiaire.

XXXX

En conclusion, votre Gérant vous propose d'adopter les résolutions qui sont soumises à votre approbation.

Le Gérant
Thierry HEUSER

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A.D.H Construction

Société à responsabilité limitée au capital de 7622 Euro
Siège social : 14 bis rue des Emancipés à Montgeron (91230)

RCS EVRY B 421 216 151 (98B02389)
SIRET 421 216 151 000 17

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 juin, à 18 heures 00,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « A.D.H Construction », au capital de 7622€, divisé en 500 parts de 15,25 €, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation de Monsieur Thierry HEUSER, Gérant en exercice, à eux adressée dans les conditions et délais légaux.

Sont présents :

- Monsieur Thierry HEUSER, Gérant, propriétaire de 250 parts,
 - Monsieur Franck MERIGOUX, propriétaire de 250 parts,
- Seuls associés de la Société détenant, ensemble, à eux deux, la totalité des 500 parts composant le capital social.

Monsieur HEUSER, en qualité de Gérant de la Société, préside l'Assemblée.

Il rappelle que l'Assemblée est réunie en vue de délibérer sur l'Ordre du Jour :

- Lecture du Rapport de Gestion de la Gérance et examen des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 (vingt troisième exercice social).
- Délibération sur l'approbation des comptes dudit exercice.
- Délibération sur l'affectation du résultat.
- Délibération selon l'article 50 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.
- Quitus à la gérance.
- Pouvoirs en vue des dépôts légaux.

Monsieur HEUSER rappelle que le rapport de gestion de la gérance, et les comptes de l'exercice soumis à l'assemblée, comportant l'annexe, ont été adressés aux associés et, en outre, tenus à leur disposition au siège, avec l'inventaire, dans les conditions et délais prévus par la loi, ce dont les associés lui donnent acte.

Conformément à l'Ordre du Jour, Monsieur HEUSER donne lecture du rapport de gestion de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Il fournit diverses informations complémentaires sur l'évolution des affaires sociales depuis la rédaction dudit rapport et sur les perspectives pour les mois à venir.

Les associés procèdent ensuite à l'examen des comptes qui leur sont soumis.

Monsieur HEUSER déclare la discussion ouverte, il répond aux questions qui lui sont posées, et après divers échanges de vues, et personne ne demandant plus la parole, il est décidé de passer au vote des résolutions soumises à l'Assemblée.

Première résolution :

« Les associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la Gérance, avoir procédé à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de l'Annexe, et après en avoir délibéré, approuvent lesdits comptes, tant dans leur présentation que dans leur contenu, ainsi que l'ensemble des opérations qu'ils reflètent, comptes se soldant par **un bénéfice net comptable de 345,33 €** ».

Deuxième résolution :

« Les associés, après en avoir délibéré, décident que le bénéfice net comptable sera **reporté à nouveau** ».

Troisième résolution :

« Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial selon l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales, et après en avoir délibéré, approuvent spécialement les conventions énoncées audit rapport ».

Quatrième résolution :

« Les associés approuvent les rémunérations versées aux cours de l'exercice, au gérant en exercice ».

Cinquième résolution :

« Les associés, après en avoir délibéré, donnent quitus entier, définitif et sans réserve au gérant en exercice au cours de l'exercice examiné ».

Sixième résolution :

« Il sera procédé aux dépôts prévus par la Loi ».

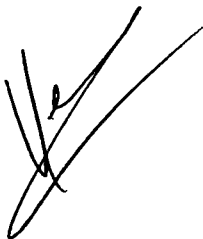
« Tous pouvoirs sont donnés, à cet effet, au porteur d'un procès-verbal de la présente ou d'un extrait certifié par le gérant ».

Toutes les résolutions ont été adoptées séparément et successivement à l'unanimité des associés.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, Monsieur HEUSER Thierry, le président de séance, déclare la séance levée à 19h00 heures.

En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les deux associés.

Thierry HEUSER



Franck MERIGOUX



A.D.H Construction

Société à responsabilité limitée au capital de 7622 Euro
Siège social : 14 bis rue des Emancipés à Montgeron (91230)

RCS EVRY B 421 216 151 (98B02389)

SIRET 421 216 151 000 17

RAPPORT SPECIAL

(Article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966)

Exercice clos le 31 Décembre 2023



Monsieur,

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, votre Société n'a conclu aucune convention susceptible d'entrer dans le champ d'application de l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales.

Le Gérant
Thierry HEUSER



A.D.H Construction

Société à responsabilité limitée au capital de 7622 Euro
Siège social : 14 bis rue des Emancipés à Montgeron (91230)

RCS EVRY B 421 216 151 (98B02389)

SIRET 421 216 151 000 17



DELIBERATION DES ASSOCIES DU 21 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 juin, à 18 h 30 heures,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « A.D.H Construction », au capital de 7622 Euro, divisé en 500 parts, se sont réunis au siège social, sur convocation de Monsieur Thierry HEUSER, Gérant en exercice, à eux adressée dans les conditions et délais légaux.

Sont présents :

- Monsieur Thierry HEUSER, Gérant, propriétaire de 250 parts,
 - Monsieur Franck MERIGOUX, propriétaire de 250 parts,
- Seuls associés de la Société détenant, ensemble, à eux deux, la totalité des 500 parts composant le capital social.

Monsieur HEUSER, en qualité de Gérant de la Société, préside la réunion.

Il constate que tous les associés étant présents, la collectivité des associés est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

- Monsieur HEUSER fait un rapide exposé sur la marche des affaires sociales et commerciales depuis la dernière réunion des associés.

- Les associés abordent ensuite la question de la rémunération de Monsieur Thierry HEUSER. Monsieur HEUSER, pour ses fonctions techniques perçoit un salaire annuel brut et des remboursements de frais professionnel. Après divers échanges de vues, et après délibération, les associés décident, à l'unanimité, de maintenir le même traitement pour l'exercice 2024.

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité. Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h00 heures.

En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les deux associés.

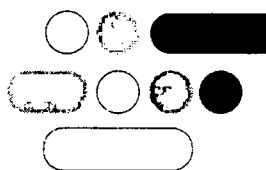
HEUSER Thierry



MERIGOUX Franck



Comptes annuels



SARL ADH CONSTRUCTION

14 b des emancipes

91230 MONTGERON

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE : 4120A

SIRET : 42121615100017

*certifié conforme
par le Gérant
HASSEN THIERRY*



DBF
AUDIT

**EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

ATTESTATION

2200351 - SARL ADH CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL ADH CONSTRUCTION

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	12 324,79 €
- Chiffre d'affaires	21 625,55 €
- Résultat net comptable	345,33 €

Fait à Ozoir la ferriere

Le 23/05/2024

Madame Primault

Expert comptable

BILAN - ACTIF

2200351 - SARL ADH CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF

	Valeurs au 31/12/23		% de l'actif	Valeurs au 31/12/22		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.		Val. Brutes	Amort. & dépr.	
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	353	353				
Autres immobilisations corporelles	1 671	1 671				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						1
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	49		49	49		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 073	2 024	49	49		1
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances			24			58
Créances Clients et Cptes rattachés (3)						
Autres créances (3)	2 897		2 897	3 677		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres	27		27	27		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	9 338		9 338	2 563		41
Charges constatées d'avance (3)	13		13			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 276		12 276	6 267		99
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	14 348	2 024	12 325	6 316		100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

2200351 - SARL ADH CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 7 622)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
Capital (dont versé : 7 622)	7 622	62	7 622	121
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		1
Réserve légale	82		82	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-10 493	-85	-10 533	-167
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	345	3	41	1
SITUATION NETTE	-2 442	-20	-2 788	-44
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 442	-20	-2 788	-44
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 303	59	3 072	49
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 500	12		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 371	27	4 060	64
Dettes fiscales et sociales	2 593	21	1 972	31
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	14 767	120	9 104	144
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	12 325	100	6 316	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

13 267

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

2200351 - SARL ADH CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	21 626	100	28 154	100	-6 528	-23
Montant net du chiffre d'affaires	21 626	100	28 154	100	-6 528	-23
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	703	3	4 601	16	-3 898	-85
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	22 328	103	32 755	116	-10 426	-32
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 800	22	12 417	44	-7 616	-61
Variation de stocks			67		-67	-100
Autres achats et charges externes	5 165	24	5 798	21	-634	-11
Impôts, taxes et versements assimilés	501	2	612	2	-110	-18
Salaires et traitements	8 000	37	9 600	34	-1 600	-17
Charges sociales	3 517	16	4 220	15	-704	-17
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	21 983	102	32 714	116	-10 731	-33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	345	2	41		305	753
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

2200351 - SARL ADH CONSTRUCTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER						
RÉSULTAT COURANT avant impôts	345	2	41		305	753
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	22 328	103	32 755	116	-10 426	-32
TOTAL DES CHARGES	21 983	102	32 714	116	-10 731	-33
Bénéfice ou Perte	345	2	41		305	753

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées